

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 31

**Artikel:** Après vous, messieurs les Anglais  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187780>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
La ligne ou son espace, 15 c.  
Pour l'étranger, 20 cent.

### Histoire du choléra.

Dès les temps les plus reculés, cette maladie était répandue dans la haute Asie, dans l'Inde et dans la Chine ; mais, jusque vers 1817, elle est restée endémique et confinée dans les pays qui l'avaient vue naître, lorsque tout d'un coup, changeant de caractère, elle prit l'allure voyageuse et pénétra en Europe, où elle était restée complètement inconnue jusque-là. Depuis ce moment, à plusieurs reprises, le choléra désola l'Europe et étendit ses ravages dans les deux mondes.

Le fléau est certainement originaire de l'Inde ; les recherches modernes, ainsi que les relations des plus anciens voyageurs qui ont abordé cette contrée, mettent ce fait hors de contestation. Tous les ans, tous les deux ans, tous les cinq ans au plus, il sévit sur les populations qui habitent l'immense delta formé par le Gange et le Brahmapoutre ou les contrées voisines ; Calcutta, Cawnpore, Allahabad, Arcot, près de Madras et Bombay, sont les principaux centres qui en éprouvent les effets.

La première opinion émise sur la primitive origine du choléra indien, est qu'elle doit être attribuée à l'insalubrité naturelle de la vallée du Gange, dans le voisinage de son embouchure. Cet argument n'est cependant pas irréfutable ; car bien des fleuves de l'Inde charrient les mêmes alluvions, qui engorgent leurs deltas, sous l'influence de conditions climatériques identiques, et n'engendrent pas l'endémie cholérique. La question est donc toujours à l'étude.

Par suite de circonstances encore inexplicables aujourd'hui, le choléra devint, comme nous l'avons dit, voyageur et envahissant. En 1818, il atteignit Calcutta et l'Indoustan, ainsi que tout le littoral jusqu'à Madras, et la côte de Bombay. En 1819, Ceylan, Malacca, la Birmanie, Sumatra, l'île de France furent atteints. Dès 1821, il envahissait la Perse et la Syrie ; puis la Cochinchine, la Chine jusqu'à Pékin et Canton.

C'est en 1823 seulement que le choléra franchit la frontière de l'Europe, du côté du Caucase, d'où il s'étendit le long de la mer Caspienne jusqu'à Astrakan. Le fléau s'assoupit jusque vers 1829. Il ravagea la Sibérie, de là pénétra en Russie, où, dans le courant de 1830, il désolait l'empire des czars, et entra à Moscou le 20 septembre. Le désastre fut effroyable ; en deux mois, il moissonnait 4285 personnes. En 1831, l'épidémie atteint la Pologne, la Prusse et l'Autriche, fit 1400 victimes à Berlin et

2000 à Vienne. De ces points, le fléau franchit bientôt la mer du Nord. En 1832, il était à Edimbourg et à Londres. La France ne pouvait y échapper ; on signala bientôt l'épidémie à Calais, puis à Paris, d'où elle rayonna sur toute la France épouvantée. Cette épidémie coûta à la capitale 18,406 victimes. De France, le fléau s'étendit aux pays circonvoisins, sauf la Suisse, qui fut seule épargnée. Le 8 juin 1833, il était à Québec, au Canada.

Une deuxième épidémie ne fut pas moins générale et cruelle que la précédente. En 1845, elle éclata successivement en Tartarie, en Perse, en Egypte, au Caucase, sur les bords de la mer Caspienne. En 1847, elle visita Moscou et Constantinople ; en 1848, Saint-Pétersbourg, Varsovie, Amsterdam, l'Angleterre et la France. A Paris, où l'épidémie dura 9 mois, on compta 16,165 victimes.

La troisième invasion eut lieu en 1853 et 1854, dans différentes contrées de l'Europe. Elle régna pendant 14 mois à Paris et y fit 9229 victimes. A cette époque, le choléra envahissait l'Afrique, à la suite des troupes d'occupation, et l'Orient à la suite de l'armée d'expédition française et anglaise. Le 7 juillet 1854, le choléra était dans le camp français ; la Turquie, la Crimée, l'Italie, la Suisse et tout le littoral de l'Afrique étaient infestés en même temps.

La quatrième épidémie nous vint encore d'Orient. Apportée, sans doute, en 1865, à la Mecque, le choléra y moissonna des milliers de pèlerins. De là, il passa à Suez, à Alexandrie, à Constantinople, et, enfin, à Marseille, par les paquebots venant d'Orient, sans doute. Il ravagea pendant le cours de l'été le midi de la France et de l'Espagne, puis apparut à Paris en septembre, où il régna jusqu'en janvier 1866. Les décès s'élèverent à 6000 dans cette ville, qui fut de nouveau atteinte en juillet suivant, où le choléra y fit encore 6 à 7000 victimes.

### Après vous, messieurs les Anglais.

Un de nos abonnés du *Sentier* nous écrit : « Une conversation s'est engagée l'autre soir au cercle, sur l'origine de cette phrase historique : *Après vous, messieurs les Anglais*. Chacun l'avait entendue ou lue maintes fois dans les livres ou les journaux, à l'appui de diverses allusions ; mais personne de la compagnie ne put, à ce moment-là, dire, d'une manière précise, dans quelles circonstances et par qui elle avait été prononcée. C'est cette question, monsieur le rédacteur, que je me permets de vous poser, et à

laquelle vous répondrez, sans doute, avec des détails plus intéressants que ceux que nous pourrions recueillir dans notre modeste bibliothèque. »

La phrase courtoise dont parle notre abonné, date, comme on le sait, de la bataille de Fontenoy, gagnée, le 11 mai 1745, par les Français sur les Anglais, alliés des Hollandais et des Autrichiens.

L'armée anglaise avait déjà beaucoup souffert, lorsque le duc de Cumberland, second fils de Georges II, eut l'idée de masser en une formidable colonne l'infanterie anglo-allemande, et de charger en lignes serrées le centre de l'armée française. Cette sorte de bataillon triangulaire, qui est resté célèbre, s'avancait lançant la mort de toutes ses faces. Quand la tête de la colonne fut arrivée à 50 pas des gardes-françaises, les officiers se saluèrent réciproquement, et lord Hay, sortant des rangs, dit en ôtant son chapeau : « Messieurs des gardes-françaises, tirez ! »

Alors le comte d'Auteroche, lieutenant de grenadiers, s'avancant à son tour, répondit : « *Après vous, messieurs les Anglais* ; nous ne tirons jamais les premiers. » Cette courtoisie coûta cher aux Français ! une épouvantable décharge emporta complètement la première ligne.

Au premier abord, un tel raffinage de politesse semble un reste ridicule de l'ancien esprit chevaleresque ; mais il ne faut pas accuser ici les officiers français d'une civilité puérile, dont ils n'étaient pas coupables ; car une ordonnance de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, prescrivait aux troupes françaises d'essuyer le premier feu, et c'est à cette ordonnance seule qu'il faut attribuer la courtoisie, devenue proverbiale, dont Anglais et Français usèrent les uns à l'égard des autres à Fontenoy.

Ajoutons, pour terminer, que le sort de la bataille changea bientôt, et que les Français restèrent victorieux, dans cette mémorable journée.

#### Conset nationat.

Monsu lo Conte,

Ai-vo liaisu dein lè papâi cein qu'on nonmâ Tiurti dè pè lo conset nationat, lâi a marquâ rappoo âi tenabliès dè clliâo conseillers dè pè Berna ? D'après cein que dit, cein ne va reîn que vaillè quand l'est que criont lo rolo : la maiti ne repondont pas dâo premi coup, que lè faut recriâ onco on iadzo, que mémameint y'ein a ion dè pè lo Grisons, iò lè grenadiers vaudois sont z'u ein 9, que n'a pi jamé repondu, et que va adé ein après vai cé que criè l'appet lâi férè râovri la paletta po traci la cotse. Ah ! n'est pas coumeint quand y'é passâ l'écoula ! Faillâi ourè noutron majo, coumeint diablie tè débliottavè clliâo noms, que l'avâi adé fini on ploton devant cé dè la premire compagni. L'étai onco on autre compagnon què cé dâo conset nationat ! Et pi que n'étai pas quiestion d'arrevâ trâo tard, sein quiet on étai sù de 'na covrâ.

Et quand liaisont lo protoco ! Parait que lâi sè fâ on boucan dâo diablio ; sè fotont dâo greffier coumeint dè l'an 40, que font ào piférè po lo trafi. Talematsont, baragouinont, batolliont pi què lè fennès, qu'on n'ouït pas onna gotta dè cein que liait lo gref-  
fier, et y'ein a que sè geinont pas d'allâ allumâ on

bet dein lo pâilo à coté. Ah ! cein sè passâ pas dinsè tsi no à l'asseimblâie dè la fretéri, que quand lo secretéro liait lo procès-verbau, on oudrâi on aragne sè bailli on betset contrè 'na câïe dè motse, dâo tant qu'on est tranquillo.

Et se n'étai què cein, ne sarâi onco rein, se dit lo Tiurti ; mâ cein que ne va pas, c'est que clliâo conseillers sont pâyi à la dzornâ, et que l'appet et lo protoco preignont tant dè teimps que paisont quasu on quart ti lè matins, que la Confédérachon lâo pâyè tot coumeint se l'aviont fé dè l'ovradzo dè sorta, et l'est 'na dieuzéri, kâ l'a comptâ que cein fâ cinq ceints francs per dzo, et treinta millè francs per an, que sont fotus ao lé, que l'est portant rudo damadzo, kâ avoué clliâo treinta millè francs, on porrâi baissi lo drâi dè mutachon ào bin bailli cauquîès primès dè plie dein lè concou.

Yon de clliâo conseillers a bin coudi démandâ on iadzo s'on ne porrâi pas cein tsandzi po espargni oquîè ; mâ nion n'a su coumeint foudrài s'ein preindrè, et l'est po cein, monsu, que vo z'écriso cllia lettra, po lâo derè pè Berna dè férè coumeint lo villio comis dè Boellieins, qu'étai on tot bon po espediyi lè z'affrèrs, kâ quand coumandâvè lè dozè exerciço dè la demeindzo, dein lo teimps dâi pétâirus à bassinet, ne fâsai pas tant dè clliâo z'histoîres : quand lo tambou avâi rappelâ, lo comis criâvè à s'z'hommo :

— Etêts-vo ti quie ?

— Oï, se repondont lè sordâ.

— Eh bin, à demeinzde que vint, à la même hâora !

Et tot étai de, tsacon s'ein retornâvè.

Ora, ne dio pas que lè tenabliès dâo conset nationat dévetront sè férè dinsè, quand bin dâi iadzo cein vaudrài bin mi ; mâ du qu'on pâo allâ férè traci sa cotse quand on arrevâ trâo tard, foudrài tot atant, po l'appet, férè coumeint lo bravo villio comis dè Boellieins, et férè alliettâ lo protoco à la tsambra à bâire dâo café Bize dè Berna, iò tot parâi vont ti.

#### UN AMOUR MANCHOT.

##### II

Un matin, Germaine, en allant faire la révérence à son ange, s'aperçut que les hirondelles n'avaient pas eu plus de respect pour son nez qu'elles n'en eurent jadis pour les yeux de Tobie. Vite elle courut à la cuisine, prit une brosse, un vase d'eau, du savon, et montée sur une chaise, se mit à débarbouiller son ami. Ayant commencé la besogne, elle alla de la tête aux pieds ; toute fière alors, elle contempla son ouvrage, mais le socle lui parut bien sombre avec sa mousse. Elle se primit de lui faire aussi sa toilette, et commençant par le bas, pendant trois jours elle râcla et lava. Le grand-père venait de temps en temps regarder en souriant ce beau travail ; il occupait l'enfant, c'était beaucoup.

La mousse avait principalement pris racine sur l'assise de pierre, où se tenait l'amour au-dessus de la corniche du piédestal ; aussi à cet endroit difficile elle usa les brosses et cassa les couteaux ; la gouvernante gronda, se facha même ; il y eut des larmes, mais le baron calma l'orage et permit de continuer le travail, à la condition que l'artiste aurait plus de respect pour le mobilier de l'office.

Un certain jeudi, comme le curé, selon la coutume,